

# Budget communal pour l'exercice 2013

## Rapport de synthèse

Conformément aux articles L1314-1 et 2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le budget communal 2013 respecte l'équilibre budgétaire global tant au service ordinaire qu'au service extraordinaire.

### **Le budget ordinaire**

Le budget ordinaire communal 2013 dégage à l'exercice propre un solde négatif de 13.871,39 €. Ce montant est le résultat des recettes pour 4.691.648,25 € et des dépenses pour 4.705.519,64 €. Il présente un solde positif tous exercices confondus de 101.200,97 €.

Le boni présumé au 31 décembre 2012 (après dernière modification budgétaire) s'élevant à la somme de 184.180,18 €, la commune respecte « la règle du tiers boni » recommandée par la circulaire budgétaire du Ministre des Pouvoirs locaux qui prévoit l'obligation pour les communes de limiter le mali de l'exercice propre à un montant inférieur au tiers du montant du boni présumé de l'exercice précédent soit 61.393,39 € supérieur au mali budgétisé.

Le Collège communal a voulu présenter un budget le plus proche possible de la réalité du terrain et ce tant en recettes qu'en dépenses et poursuivre dans ce cadre la procédure de mise en non valeur de créances qui datent pour certaines de plus de six ans et qui peuvent à présent être considérées comme irrécouvrables.

Malgré la prise en charge d'importantes charges d'emprunts suite notamment aux deux plus gros investissements jamais réalisés sur notre commune (réfection de l'école du centre de Couthuin et construction du hall omnisports à Héron) ainsi que des frais de fonctionnement induits, nous avons pu limiter ce mali dans des proportions tout à fait raisonnables et ce, sans toucher aux divers services offerts aux citoyens et sans augmentation de la fiscalité.

La crise économique qui sévit actuellement n'est certes pas terminée et de nombreuses répercussions sont encore possibles, notamment via le CPAS. Par ailleurs, le montant de notre participation au Service régional d'incendie risque fort d'évoluer à la hausse compte tenu des nouvelles normes adoptées par le Gouvernement fédéral.

### **Le budget extraordinaire**

Le budget extraordinaire présente des recettes pour une somme de 2.065.427 € et des dépenses pour une somme de 1.735.455 €, soit un boni cumulé pour l'exercice de 329.972€.

## **1. LE SERVICE ORDINAIRE**

### **1.1. Les recettes**

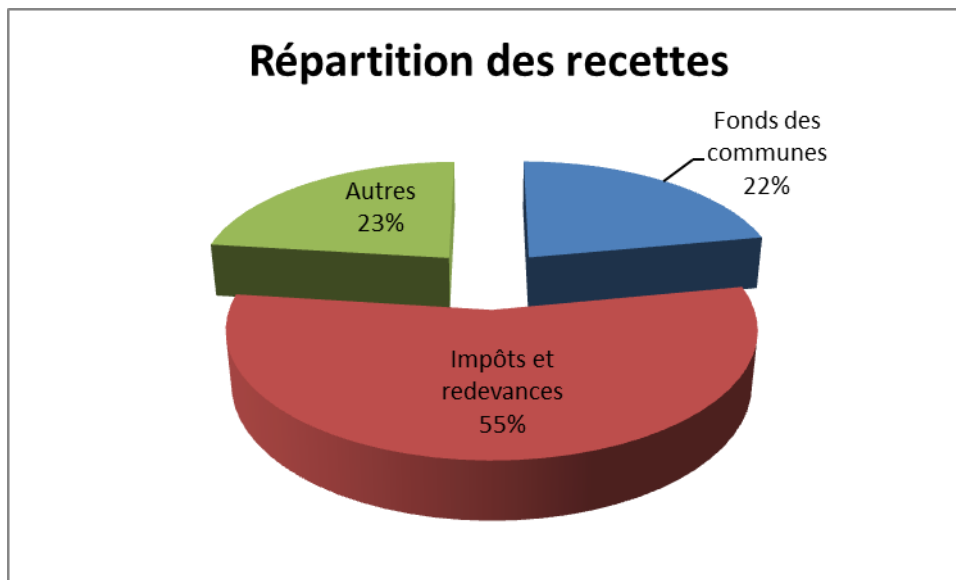
Les recettes ordinaires s'élèvent à la somme de 4.691.648 €, soit une croissance de l'ordre de 4,6 % par rapport au budget 2012 (4.485.226 €).

Ces recettes ordinaires se répartissent comme suit :

- Transferts : 4.493.876,79 € (95,8 %) ;
- Prestations : 161.375,03 (3,4 %) ;
- Dette : 36.396,43 € (0,8 %).

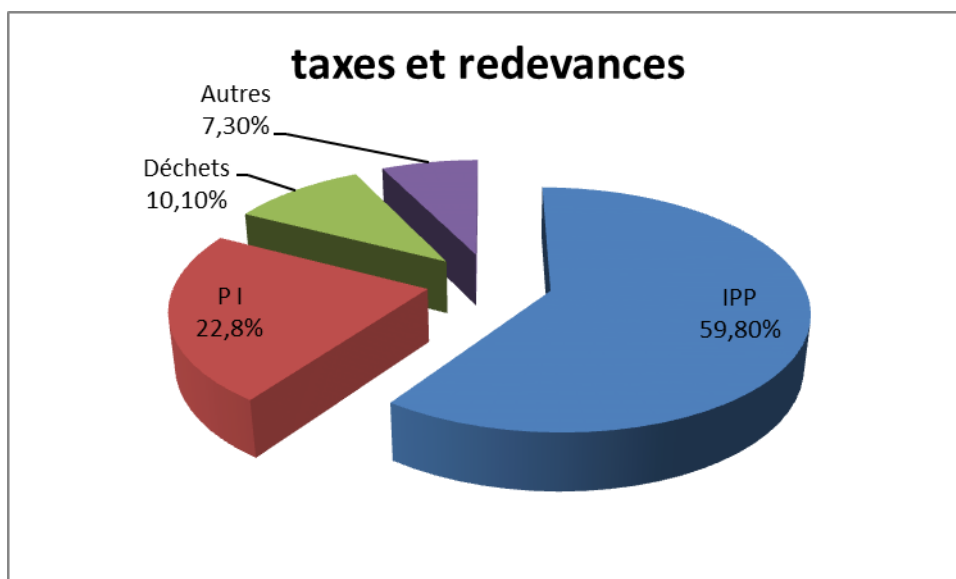
Les recettes de transferts sont donc largement les plus importantes. Voyons quelles en sont les origines :

- Fonds des communes : 1.048.032 (999.011 € en 2012) ;
- Impôts et redevances : 2.481.766 € (2.344.536 € en 2012) ;
- Autres : 1.047.675 € (1.004.449 € en 2012).



Les impôts et redevances se répartissent comme suit :

- taxe additionnelle à l'IPP (Impôt des personnes physiques) : 59,8%,
- taxe additionnelle au PI (Précompte immobilier): 22,8%,
- taxe sur l'enlèvement et la gestion des immondices <sup>1</sup> : 6,2 % et sur les résidus ménagers (sacs poubelles) : 3,9%,
- autres : 7,3%



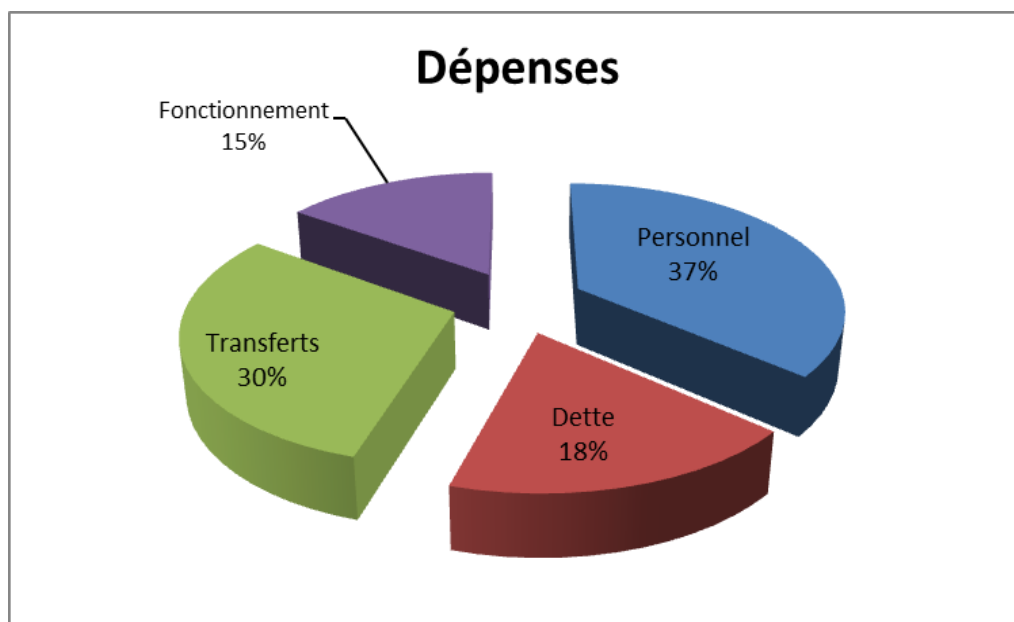
<sup>1</sup> Notons que la Région Wallonne impose dans le cadre du coût-vérité l'obligation pour la commune d'imputer la totalité des coûts de gestion des déchets dont elle a la charge aux bénéficiaires et d'appliquer le principe d'une facturation transparente qui reprend les éléments constitutifs de ce coût.

## 1.2. Les dépenses

Les dépenses ordinaires s'élèvent à la somme de 4.705.519,64 €, soit une augmentation de l'ordre de 3,3 % par rapport au budget initial 2012 (4.552.885,27 €).

Ces dépenses se décomposent comme suit :

- Personnel : 1.715.670 € (1.704.920 € en 2012) ;
- Fonctionnement : 707.946 € (637.051 € en 2012) ;
- Transferts : 1.426.244 € (1.391.632 € en 2012) ;
- Dette : 855.659 € (819.279 € en 2012).

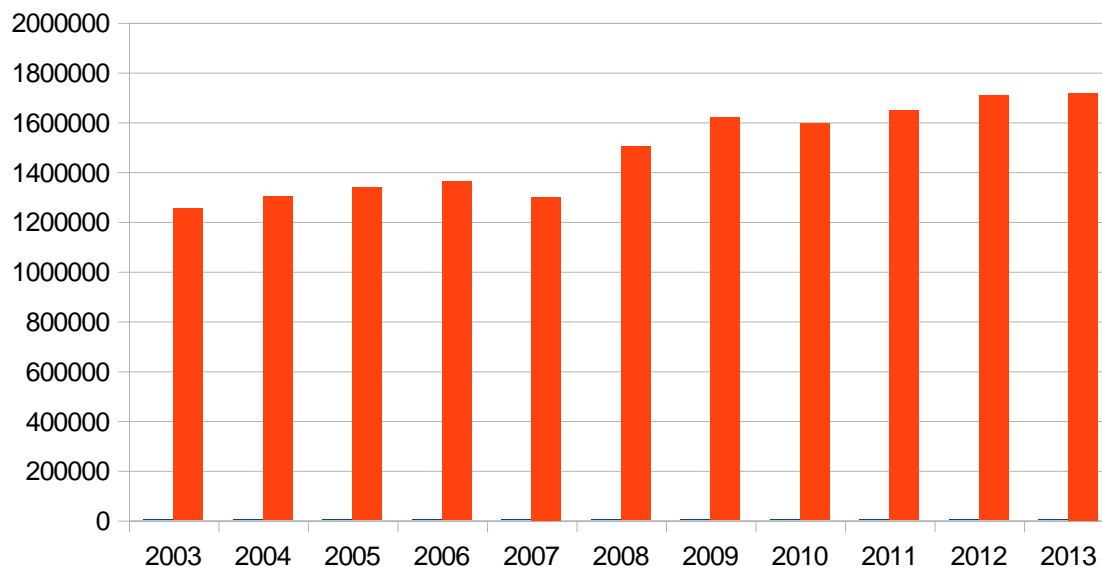


### 1.2.1. Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent à 1.715.650 € pour 1.704.920 € en 2012.

Cette faible augmentation (0,6 %), malgré la prévision d'un saut d'index de 2% dès janvier, est notamment due au non renouvellement d'un emploi au service des travaux et de la diminution du salaire d'un mandataire pensionné.

## Evolution des dépenses de personnel au cours des 10 dernières années

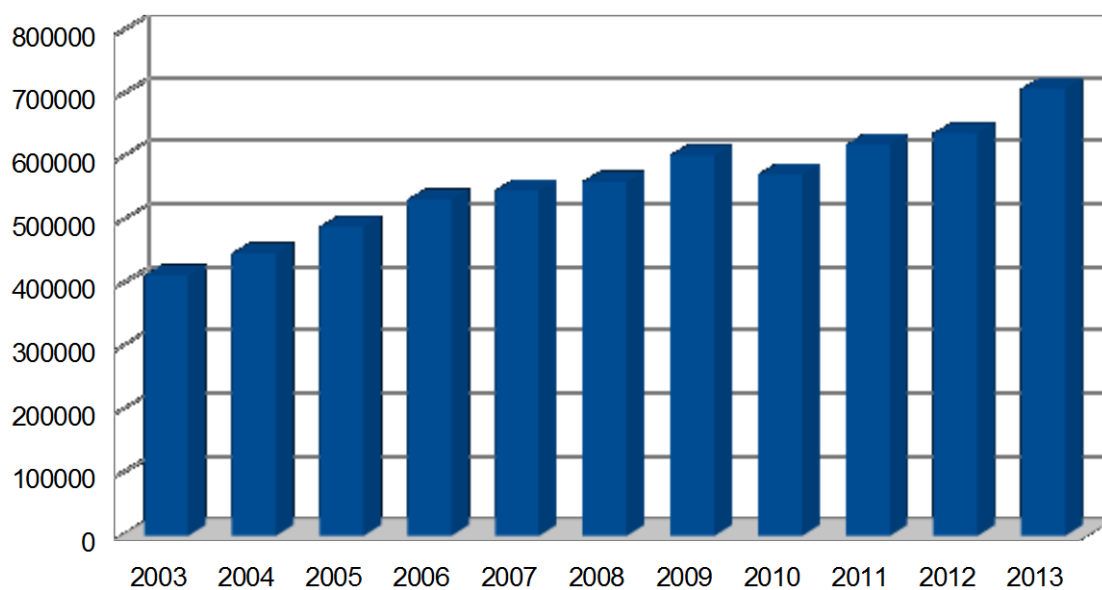


### 1.2.2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 707.946 €. Soit une augmentation de 11 % par rapport à l'exercice 2012 (637.051 €).

Cette augmentation résulte notamment de la prévision à la hausse des frais d'énergie.

## Evolution des dépenses de fonctionnement au cours des 10 dernières années



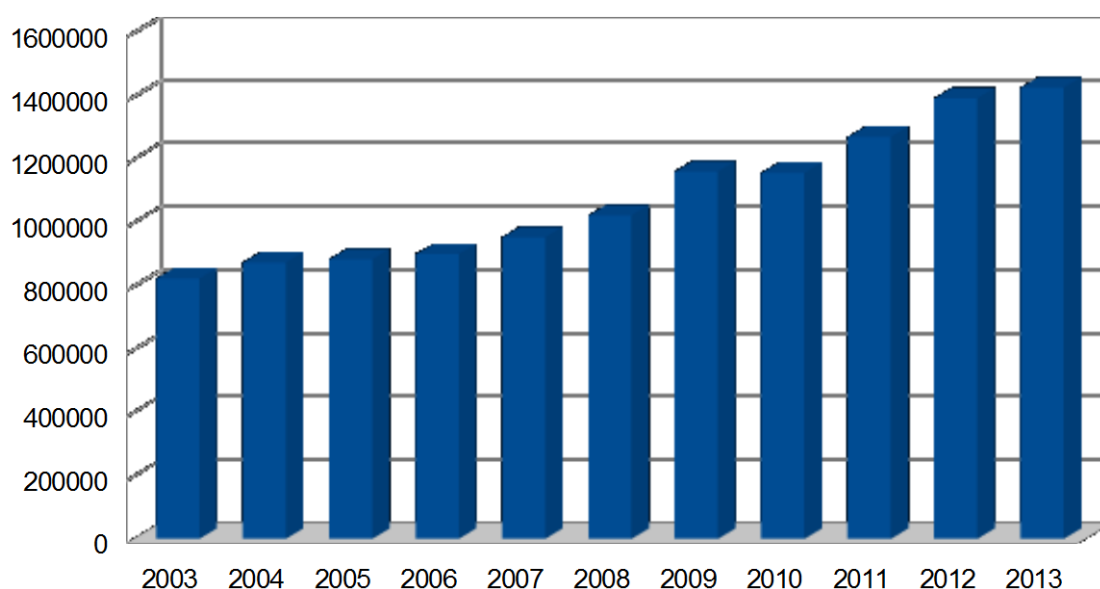
### **1.2.3. Les dépenses de transferts**

Les dépenses de transferts s'élèvent à 1.426.244 €, ce qui représente une augmentation de 2,5% par rapport au budget initial de l'exercice 2012 (1.391.633 €).

Cette augmentation est due principalement à l'intervention communale pour la Zone de police (+ 2%) et pour le Service Régional d'Incendie (+ 5%).

Il faut cependant remarquer que la dotation du CPAS a été maintenue au niveau ajusté de 2012 et ce grâce au boni présumé de l'exercice.

#### **Evolution des dépenses de transferts au cours des 10 dernières années**

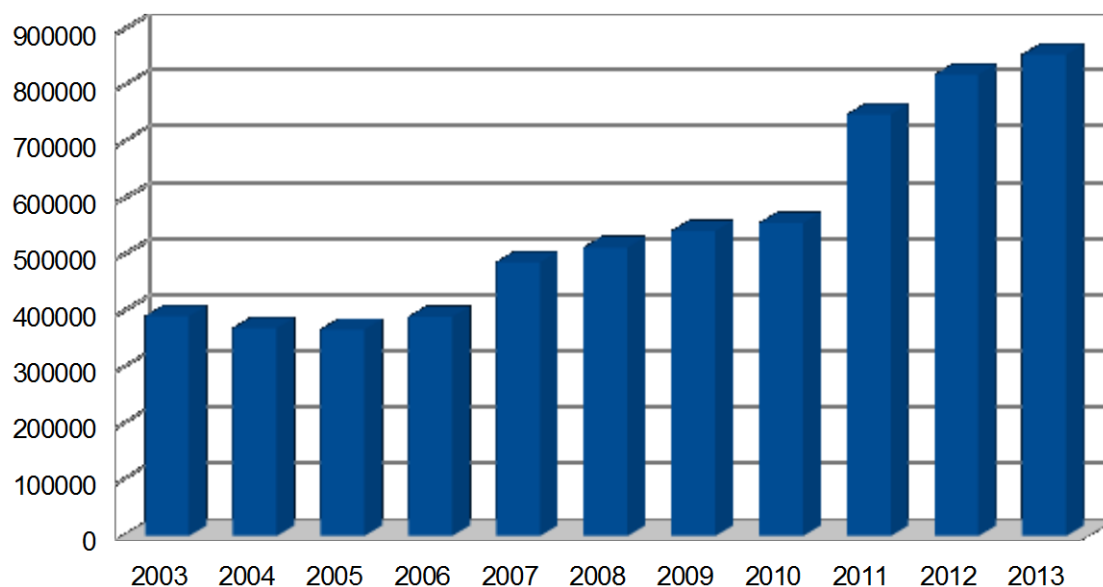


### **1.2.4. Les dépenses de dette**

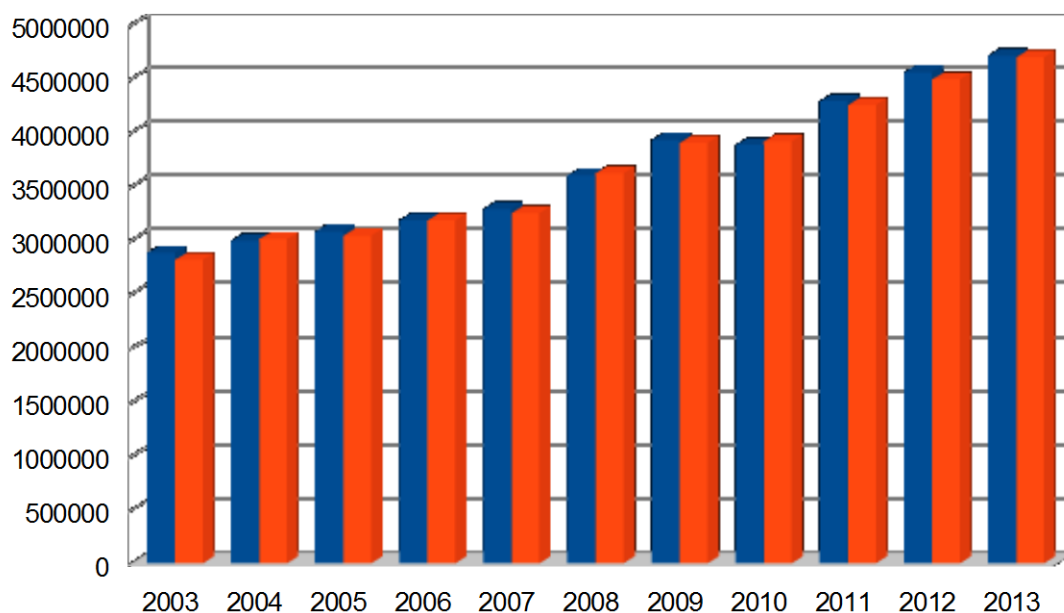
Les dépenses de dette pour l'exercice 2013 s'élèvent à 855.659 €, soit une augmentation de (4,4%) par rapport à l'exercice 2012 où celles-ci s'élevaient à 819.279 €.

Cette augmentation s'explique notamment par les derniers emprunts contractés pour la concrétisation de deux grands projets (école de Couthuin-centre et hall omnisports). Cette augmentation ne permet pas de respecter le principe de la « stabilisation de la charge de la dette » qui préconise que la charge estimée pour l'exercice en cours, n'excède pas la moyenne arithmétique des charges des emprunts des dix années précédentes.

### Evolution des dépenses de dette au cours des 10 dernières années



### Evolution globale des recettes et des dépenses au cours des 10 dernières années



Ce graphique montre l'augmentation tant des recettes que des dépenses, avec un mali de 13.871,39 €.

Ce déficit aux exercices propres représente une différence de 1,4 % de l'investissement total.

## **2. LE SERVICE EXTRAORDINAIRE**

Après une année 2011 qui a connu la concrétisation de nombreux projets (aménagement de l'école du centre de Couthuin, construction du hall omnisports, réfection des rues de Surlemez et des Brulées) qui constituent des investissements financiers importants, l'année 2012 a été plus calme. Notons toutefois l'inauguration après transformation de l'ancien cimetière de Warêt-l'Evêque.

L'année 2013 verra également la concrétisation de projets déjà bien avancés et le lancement d'autres. Citons notamment :

- ↳ l'aménagement de la Place communale et des abords de l'école du centre de Couthuin ;
- ↳ la réfection des trottoirs rue Saint Martin à Héron ;
- ↳ la création d'infrastructures sportives (terrains de sports rue de la Gare transférés au hall omnisports à Héron) et récréatives (aire de jeux au lotissement A. Dochain) ;
- ↳ la réfection de la toiture de la salle de Lavoir ;
- ↳ l'amélioration des voiries par la poursuite de l'égouttage dans les rues Deneffe et Roua, ainsi que la réfection de diverses voiries;
- ↳ la transformation des réfectoires des écoles de Surlemez et de Waret-l'Evêque ;

Ces différents travaux auront pour but de permettre à l'ensemble de la population de Héron de pouvoir s'épanouir dans notre commune en pratiquant différents sports, en ayant des voiries sécurisées et en bon état, des infrastructures scolaires performantes pour le développement de nos enfants et tout cela dans un cadre de grande convivialité.

La plupart de ces travaux bénéficient de subsides (PCDR, Plan « Trottoirs », Plan triennal RW, droit de tirage, programme prioritaire des travaux dans les établissements scolaires).

Ce programme d'investissements se détaille comme suit :

<b>Description des travaux</b>	<b>Estimation</b>	<b>Subsides</b>	<b>Part communale</b>
Remplacement chaudière de l'AC	15000	0	15000
Egouttage et réfection rues Deneffe et Roua	389776	278165	111611
Aménagement de trottoirs rue Saint Martin à Héron	221645	150000	71645
Travaux entretien de voirie s	80000	0	80000
Construction bassin de retenue à Lavoir	20000	0	20000
Achat matériel d'exploitation	42000	0	42000
Achat radar préventif	4000	0	4000
Aménagement école de Waret-l'Evêque	280000	196000	84000
Aménagement école de Surlemez	109704	53200	56504
Réfection corniches école de Surlemez	5000	0	5000
Aménagt aire de jeux lotissement Dochain	60000	45000	15000
Mise en conformité incendie Plein vent	5000	0	5000
Aménagement terrains de sports Héron	335174	251381	83793
Equipement bibliothèque	1900	0	1900
Subside extra FE de Waret-l'Evêque	17127	0	17127
Subside extra FE de Héron 2012 (solde)	23020	0	23020
Aménagement aux cimetières	30000	0	30000
<b>TOTAL</b>	<b>1643544</b>	<b>973746</b>	<b>693700</b>

### **3. EN CONCLUSION**

Conformément aux articles L1314-1 et 2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le budget communal 2013 respecte l'équilibre budgétaire global tant au service ordinaire qu'au service extraordinaire.

**Le budget ordinaire** présente des recettes pour une somme de 4.691.648,25 € et des dépenses pour une somme de 4.705.519,64€, ce qui représente un mali à l'exercice propre de 13.871,39 €.

Le boni, tous exercices confondus est donc de 101.200,97 €.

**Le budget extraordinaire** présente des recettes pour 2.065.427, € et des dépenses pour 1.735.455,36 €, soit un boni tous exercices confondus de 329.971,82 €.